



Grandes cultures

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



N°35
7/11/2023



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / Terres Inovia
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / Terres Inovia
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / ARVALIS
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**

Ce qu'il faut retenir

Céréales à paille

- **Stade** : semis en arrêt, les blés semés sont entre levée à 2 feuilles.
- **Limace** : en activité, surveillez les attaques dès la levée.
- **Pucerons** : infestation vraisemblablement faible, vérifier leur présence dans des conditions d'observations optimales.
- **Cicadelle** : faible présence, maintenir leur observation dès la levée.

Colza

- **Stade** : 7 feuilles à plus de 10 feuilles.
- **Larves de grosses altises** : présentes, évaluez la population larvaire par un test Berlèse.
- **Charançon du Bourgeon Terminal** : captures en diminution.

Nombre de parcelles	Colza	Blé	Orge
Créées	42	29	11
Observées	16	6	2



Céréales à paille

Les précipitations de la 2^{ème} quinzaine d'octobre ont été très généreuses, avec des cumuls dépassant largement les normales dans toutes les localités du Poitou-Charentes. Les prévisions de ce début novembre ne montrent pas d'amélioration certaine. Les températures douces et le temps humide se maintiennent pour les prochains jours.

Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 08	JEUDI 09	VENDREDI 10	SAMEDI 11	DIMANCHE 12	LUNDI 13
Poitiers	 6° / 14° ▲ 30 km/h	 9° / 14° ↙ 25 km/h	 7° / 13° ▼ 25 km/h	 5° / 13° ▲ 15 km/h	 8° / 16° ◀ 20 km/h	 10° / 16° ▲ 20 km/h
Niort	 6° / 15° ▲ 30 km/h	 8° / 15° ▼ 25 km/h	 8° / 14° ▶ 25 km/h	 6° / 14° ▼ 15 km/h	 9° / 17° ▶ 20 km/h	 11° / 17° ▼ 25 km/h
Saintes	 6° / 16° ▲ 30 km/h	 10° / 15° ▼ 20 km/h	 9° / 14° ▲ 25 km/h	 7° / 15° ▶ 15 km/h	 10° / 18° ◀ 15 km/h	 11° / 18° ▲ 15 km/h
Angoulême	 6° / 14° ▲ 25 km/h	 9° / 14° ▼ 25 km/h	 8° / 12° ▶ 25 km/h	 6° / 15° ▼ 15 km/h	 9° / 17° ▶ 15 km/h	 10° / 18° ▲ 15 km/h

Les sols sont actuellement gorgés d'eau avec des zones ennoyées visibles dans de nombreuses parcelles et tout travail du sol paraît impossible. Les semis de céréales seront reportés jusqu'à ressuyage suffisant des sols permettant une meilleure qualité d'implantation des céréales. Cependant, certaines précautions doivent être prises en cas de semis tardifs notamment en adaptant votre densité de semis.

• Stade phénologique et état de la culture

Les semis sont à l'arrêt dans tout le Poitou-Charentes, au moins une bonne moitié des surfaces de céréales reste à semer.

Les parcelles renseignées dans le réseau (semées du 14 au 19 octobre) sont entre non levée à 2 feuilles.

Hors réseau, les secteurs habituellement précoces comme le sud et sud-est Vienne sont à 3 feuilles, les autres semis sont entre levée en cours à 2 feuilles.

Le suivi de la culture par l'observation régulière dès la levée permettra par la suite d'évaluer le risque limaces et pucerons aux stades les plus sensibles de la culture.

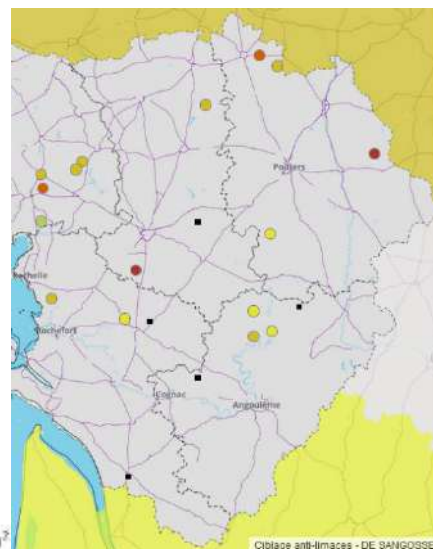


• Limaces

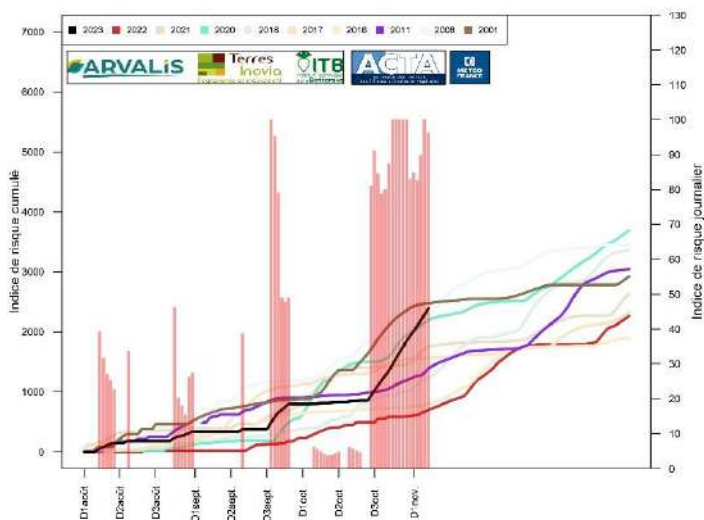
Les attaques observées dans 2 parcelles sont très faibles (1 %).

Les dernières observations réalisées (le 2 novembre) dans le cadre du réseau « CIBLAGE anti-limace » montrent des populations variables selon les sites des futures parcelles de céréales. Les populations sont globalement à un niveau modéré, comparable à celui de la semaine dernière.

L'indice de risque annuel du modèle climatique «LIMACE», pour les différentes stations météo de Poitou-Charentes, est à un niveau de risque modéré mais il est en forte progression vers le niveau de l'année de référence la plus haute (2020). L'indice de risque journalier, reflétant l'activité des limaces, est à un niveau important pour les 4 stations météo représentatives de Poitou-Charentes.

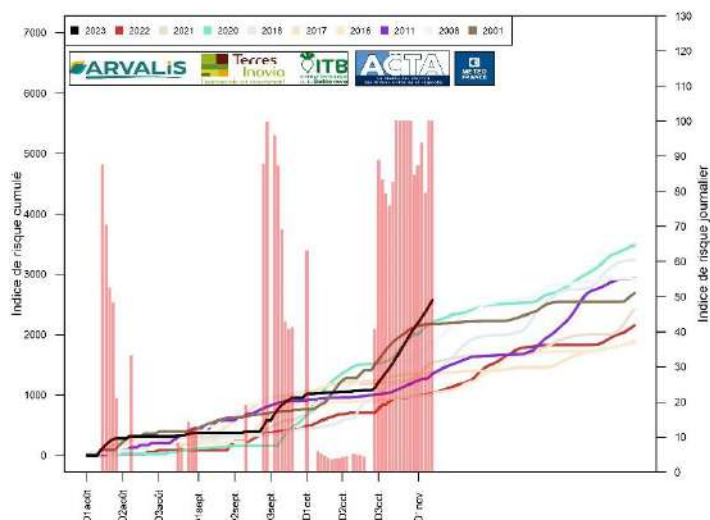


Station météo de LE MAGNEAUD (17)



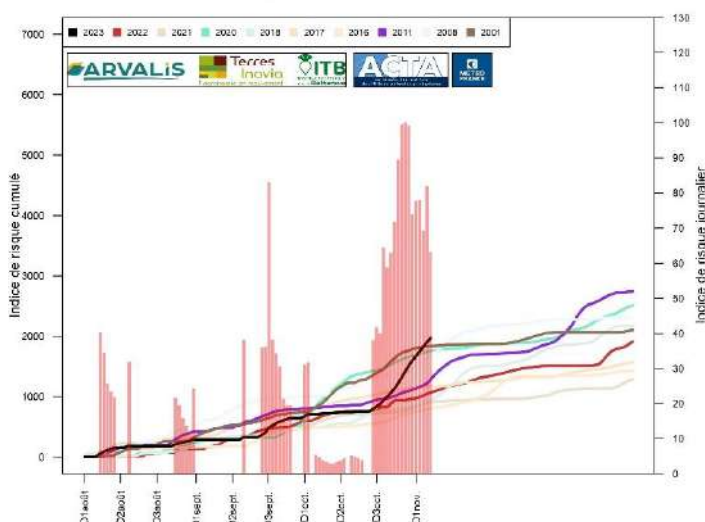
L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base.

Station météo de NORT BOUCHE (79)



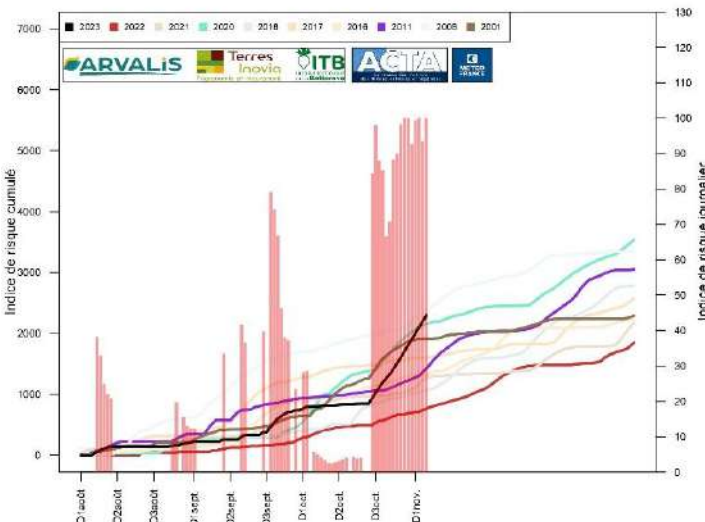
L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base.

Station météo de POITIERS-BIARD (86)



L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base.

Station météo de CHALAIS-RIOUX-MARTIN (16)



L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base.

Période de risque : de la levée à 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque : selon les facteurs de risque, les limaces ont besoin d'humidité et d'abris. Les attaques explosives ont lieu en période douce et humide dans des conditions de :

- **Climat :** pluvieux et doux avant le semis et à la levée.
- **Type et travail du sol :** les limaces s'abritent et se déplacent dans les infractuosités du sol. Les sols argileux, motteux, soufflés, leur fournissent des abris ; la conservation de la matière organique en surface (préparation simplifiée) leur est favorable. Dans les sols sableux, les limaces sont rares.
- **Rotation à base de colza, céréales et fourrages :** offrant nourriture et abri en continu, ces situations sont favorables aux limaces ; le colza est le précédent le plus à risque.
- **Interculture :** les repousses, les adventices, une culture intermédiaire, procurent aux limaces humidité et nourriture.

Évaluation du risque :

Les céréales sont à des stades sensibles, la douceur et l'humidité, favorables à l'activité des limaces, se maintiennent pour la semaine, **le risque est modéré à fort selon le niveau de risque parcellaire.**

Au vu des conditions climatiques et de la période de sensibilité des céréales, la vigilance est de mise. Observez vos parcelles, en priorité les parcelles les plus motteuses ou riches en matière organique en surface.

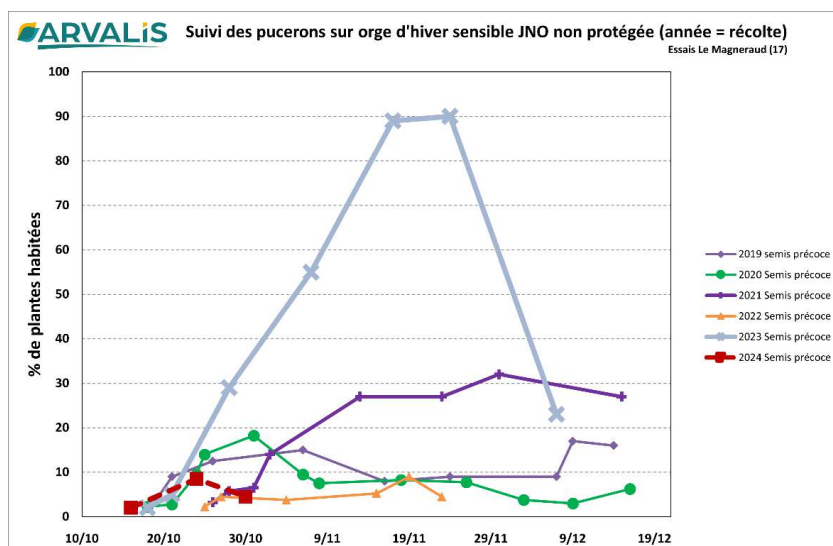
Pour aller plus loin sur l'identification, la reconnaissance des symptômes et mieux comprendre les facteurs de risque et les stratégies de lutte intégrée :

À consulter : - [Note commune/nationale Limace](#)
- [Réguler les limaces par le travail du sol](#)

• Pucerons d'automne

Les observations réalisées cette semaine sur quelques parcelles entre 1 à 2 feuilles en Sud Vienne, dans des conditions défavorables à la détection des pucerons, n'a pas permis de révéler leur présence.

Les observations d'Arvalis dans l'expérimentation pluriannuelle puceron montre un niveau d'infestation pour les semis précoce plus faible que celui des années précédentes mais là aussi réalisées dans des conditions suboptimales.



Période de risque : dès la levée.

Seuil indicatif du risque : 10 % de plantes ont des pucerons ou lorsque la présence des pucerons est relevée pendant 10 jours consécutifs.

Pour plus d'informations sur les viroses et l'observation des insectes vecteurs, consultez la « [note virose des céréales](#) ».

Évaluation du risque :

Le vol des pucerons est perturbé par les conditions climatiques actuelles et les conditions n'ont pas été optimales pour leur observation. Les températures douces sont favorables à leur activité et **le risque peut être considéré en cas de présence de pucerons sur les céréales.**

Il est important d'observer soigneusement les plants de céréales jusqu'à leur base par beau temps (vers midi, avec une bonne luminosité) avant la prise de toute décision de protection.

La majorité des céréales notamment les orges ne sont pas encore levées et les populations présentes sont faibles : **le risque est globalement faible pour cette semaine.**

Il convient d'être attentif dès la levée des céréales et de déterminer le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron sur plusieurs emplacements de votre parcelle.

Rappel de quelques éléments pour essayer de limiter les risques viroses occasionnés par les pucerons et cicadelles :

- ✓ Ne pas semer trop tôt permet entre autres de réduire le temps d'exposition des jeunes plants aux ravageurs d'automne vecteurs de virus.
- ✓ Possibilité de semer une variété d'orge **tolérante** à la maladie virale de la JNO (Jaunisse Nanisante de l'Orge) – Liste non exhaustive :

Orge 2 rangs : IDILIC ; SPAZIO

Orge 6 rangs : AMISTAR ; COCCINEL ; HIRONDELLA ; KWS BORRELLY ; KWS FILANTE ; KWS JAGUAR ; KWS JOYAU ; LG ZEBRA ; LG ZODIAC ; MARGAUX ; RAFAELA ; SENSATION.

- ✓ Observer les parcelles très régulièrement par temps clair et sec. Faire des comptages de présence de ravageurs et poser des pièges chromatiques jaunes notamment pour la cicadelle.

Attention résistance



Au Royaume-Uni, des cas de résistance du puceron *Sitobion avenae* à des substances actives de la famille des Pyréthrinoïdes ont été détectés récemment. Pour le moment, aucun cas n'a été signalé en France, mais des précautions sont à prendre concernant l'emploi de cette famille chimique : anticiper le risque pucerons par des méthodes prophylactiques, ne traiter qu'en cas de risque avéré (observations/raisonnement à la parcelle), varier les spécialités/formulations.

Cicadelles des céréales

Observée dans les semis du 06/10 en Charente-Maritime (*Psammotettix alienus*), mais à des niveaux très faibles, cette cicadelle est responsable de la virose : la maladie des pieds chétifs.

La contamination des céréales se fait dès les premières feuilles à l'automne, mais les symptômes ne sont visibles qu'à partir de la montaison. Le blé est la céréale la plus sensible à cette virose.

Les levées précoces (début octobre) et les parcelles bien abritées sont les plus exposées car les conditions douces favorisent les pullulations (T > 15°C).

Reconnaitre la cicadelle vectrice de la maladie des pieds chétifs : les différents critères observables
(Source O. PILLON, SRAL DRAFF Champagne-Ardenne, 2012)



La présence de cet organisme peut être appréciée par piégeage sur plaque engluée jaune (photo ci-dessus). A partir de 30 captures hebdomadaires, de levée (BBCH 09) à 3 feuilles (BBCH 13), on considère que le risque de contagion est réel.

Période de risque : de la levée à 3 feuilles.

Seuil indicatif du risque : 30 captures par semaine par piège jaune englué.

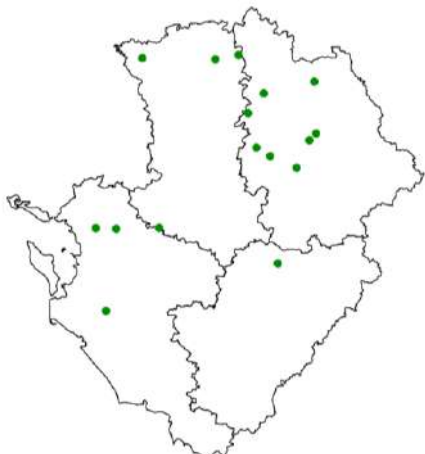
Évaluation du risque :

Les périodes pluvieuses ne sont pas favorables au vol pour l'infestation des parcelles de céréales, mais il convient de surveiller prioritairement les parcelles levées des secteurs habituellement concernés par des attaques de cicadelles.

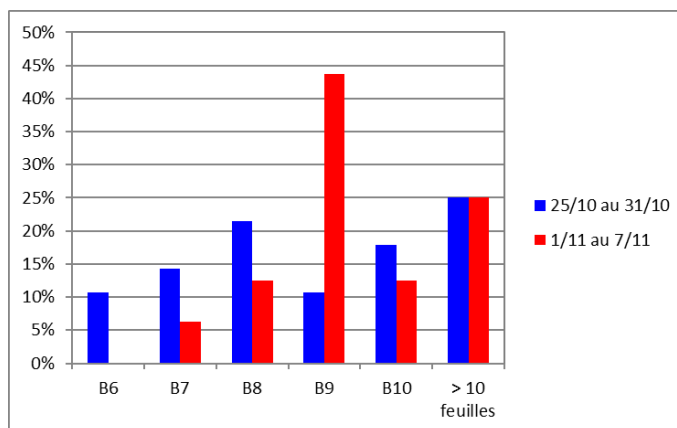
Pour plus d'informations sur les viroses et l'observation des insectes vecteurs, consultez la « [note virose des céréales](#) ».

• Stade phénologique et état de la culture

Les stades des colzas observés s'échelonnent de 7 feuilles à plus de 10 feuilles.



Carte des parcelles de colza observées du 01 au 07 novembre 2023 (Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles (Terres Inovia)

• Larves de grosses altises (altises d'hiver)

Les toutes premières grosses altises adultes sont capturées à la mi-septembre. Le vol s'est réellement déclenché les **25 et 26 septembre** sur le Poitou-Charentes. **L'activité s'est généralisée dans les jours suivants.** Ce choix de dates est arbitraire, à chacun de regarder la station météo la plus proche et la date où l'activité des insectes était intense dans son colza.

Modélisation des dates d'apparition des stades larvaires

L'utilisation du modèle de développement larvaire permet d'estimer l'apparition des larves de grosses altises dans les pétioles, pour positionner au mieux les observations. A partir des données météorologiques, pour une date donnée de début du vol, il est possible de définir le cycle larvaire.

Calculs réalisés avec les dernières **données disponibles au 13/11/23 (en vert)** ensuite utilisation des valeurs moyennes (20 ans)

	Date début activité	Ponte	Ecllosion L1	Mue L2	Mue L3
Niort Souché (79)	20-sept.	24-sept.	6-oct.	10-oct.	15-oct.
	25-sept.	28-sept.	10-oct.	14-oct.	20-oct.
	30-sept.	2-oct.	17-oct.	22-oct.	29-oct.
	5-oct.	8-oct.	25-oct.	1-nov.	12-nov.
	10-oct.	13-oct.	1-nov.	13-nov.	4-déc.

	Date début activité	Ponte	Ecllosion L1	Mue L2	Mue L3
Poitiers Biard (86)	20-sept.	24-sept.	7-oct.	11-oct.	16-oct.
	25-sept.	28-sept.	11-oct.	15-oct.	21-oct.
	30-sept.	2-oct.	17-oct.	23-oct.	31-oct.
	5-oct.	9-oct.	25-oct.	3-nov.	17-nov.
	10-oct.	13-oct.	4-nov.	17-nov.	

La couronne Angoulême (16)	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
	20-sept.	23-sept.	6-oct.	10-oct.	15-oct.
	25-sept.	28-sept.	10-oct.	15-oct.	20-oct.
	30-sept.	2-oct.	17-oct.	22-oct.	29-oct.
	5-oct.	9-oct.	25-oct.	1-nov.	12-nov.
	10-oct.	13-oct.	31-oct.	12-nov.	30-nov.

Saintes (17)	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
	20-sept.	23-sept.	5-oct.	9-oct.	13-oct.
	25-sept.	28-sept.	9-oct.	13-oct.	19-oct.
	30-sept.	2-oct.	15-oct.	20-oct.	27-oct.
	5-oct.	8-oct.	23-oct.	30-oct.	8-nov.
	10-oct.	13-oct.	30-oct.	9-nov.	20-nov.

Les températures restent douces et sont donc favorables à l'évolution des stades larvaires.

Rappel : les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite, les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.

Résultats des Berlèses

Les résultats de 5 Berlèses sont disponibles pour ce BSV :

- 1 parcelle sans aucune larve de grosses altises détectée.
- 4 parcelles avec une population larvaire inférieure au seuil indicatif de risque, qui s'échelonne de 0.1 à 0.7 larves par plante, avec comme moyenne 0.4 larves par plante.

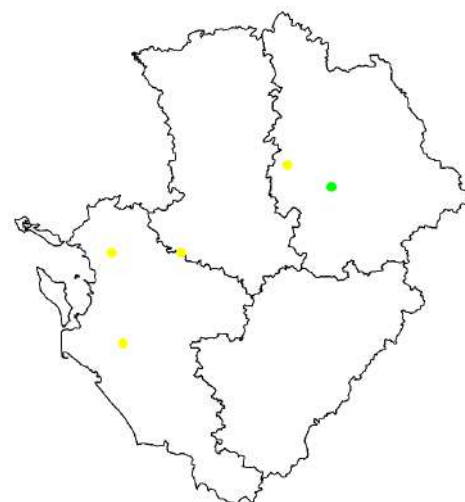
En cohérence avec les simulations du tableau ci-dessus, les larves sont observées dans les tests Berlèses en Poitou-Charentes. Il faut poursuivre la surveillance.

[Consulter le protocole Berlèse.](#)

Période de risque : depuis le stade rosette jusqu'au décolllement du bourgeon terminal.

Seuil indicatif de risque :

- Par la méthode Berlèse (la plus fiable) : à partir de 3 larves par plante.
- Par dissection : 7 pieds sur 10 avec au moins une galerie. Attention : les galeries peuvent être creusées par d'autres larves (mineuses).



Carte des intensités d'infestation de larves de grosses altises - méthode Berlèse - du 01 au 07 novembre 2023

- Point vert** absence de larves
- Point jaune** < 3 larves/plante
- 3 ≤ **Point orange** < 5 larves/plante
- Point rouge** ≥ 5 larves/plante (Terres Inovia)

Évaluation du risque :

Le risque est faible pour l'instant, **il faut évaluer la population larvaire présente.**

[Tutoriel : Comment faire un Berlèse ?](#)



Pour estimer plus précisément le risque, [consultez l'outil en ligne](#) :

• Charançon du Bourgeon Terminal

Nouveau modèle : un Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour prédire les vols de Charançon du Bourgeon Terminal

Pour accompagner la surveillance de vos colzas, Terres Inovia a construit un OAD de prédiction de vol du charançon du Bourgeon Terminal. Sur la base des captures relevées sur le territoire depuis 2011 par les observateurs BSV – MERCI à VOUS - et en se basant sur un réseau de stations météorologiques couvrant les différents bassins de production, le modèle sort une courbe de probabilité de piégeage sur la commune renseignée (jusqu'à J+7). Lorsque la courbe se rapproche du seuil d'alerte (ligne en pointillés), vous devez vérifier régulièrement les captures dans votre cuvette.

Une vue d'ensemble sur une carte de France est également consultable et représente la probabilité quotidienne de capture à la date sélectionnée (jusqu'à J+7).

Pour tester l'OAD, [cliquez ici](#).



Mardi 07 novembre 2023



Dimanche 12 novembre 2023

Cartes de prédiction des vols de Charançon du Bourgeon Terminal



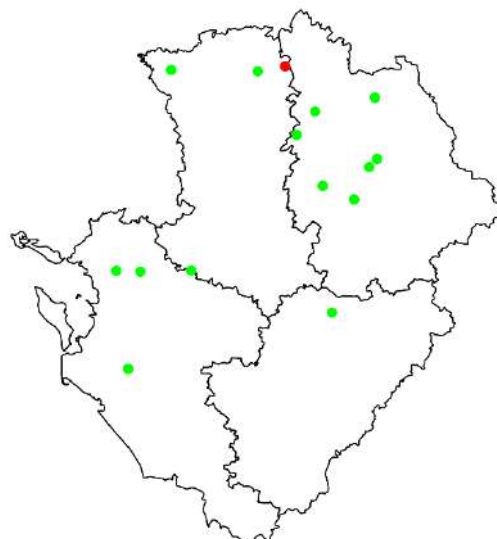
Actuellement, le risque modélisé de vols de charançons du bourgeon terminal est nul à faible en Poitou-Charentes. Le risque est nul pour la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Charente, et il est faible pour la majorité est de la Vienne.

Observations terrain

Parmi les 15 parcelles renseignées, seulement une a piégé un charançon du bourgeon terminal. Le taux de capture a diminué, passant à 7% contre 19% la semaine dernière.

Carte des piégeages du Charançon du Bourgeon Terminal du 01 au 07 novembre 2023

Point rouge : CBT capturés (1 insecte)
Point vert : CBT absents (non piégés en cuvette) (Terres Inovia)



Période de risque : de 4-5 feuilles au décollement du bourgeon terminal.

Seuil indicatif du risque : il n'y a pas de seuil pour ce ravageur. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque. Ce risque est plus important pour les colzas à faible développement et à faible croissance.

Évaluation du risque :

Les piégeages ont diminué, le risque est **faible**.

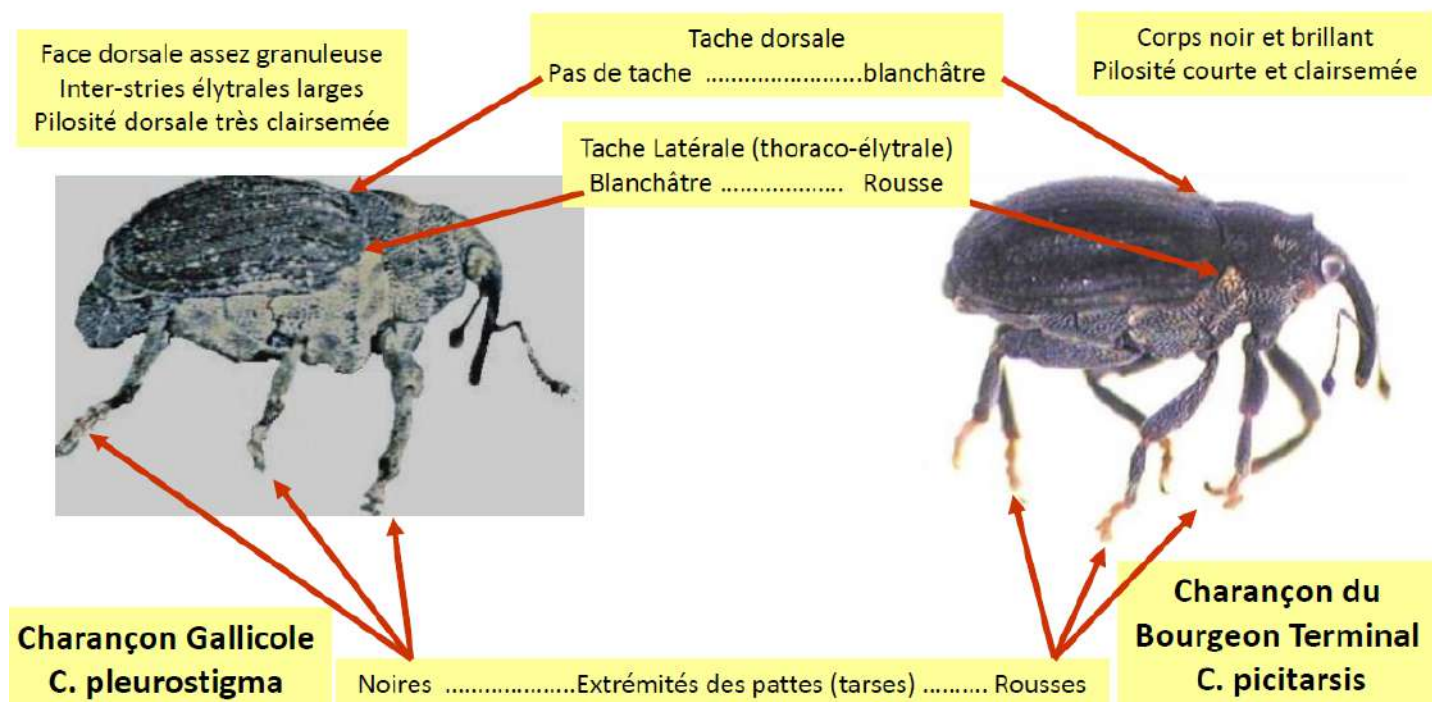
Pour estimer plus précisément le risque, [consultez l'outil en ligne](#) :



Attention aux confusions

Charançon Gallicole

Adulte : ne pas confondre avec le charançon du Bourgeon Terminal



Pour aller plus loin :

[Gestion en cours de campagne du charançon du bourgeon terminal](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : AGRICULTEUR, CA 17-79, CA 86, CEA LOULAY, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SEVRE ET BELLE, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".